

Voir pour timbre gratis loi du
25 mars 1817
Tournon, le 29 janvier 1872
DUMAIS.

EXTRAIT

DES REGISTRES DE L'ÉTAT CIVIL DÉPOSÉS AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE PREMIÈRE INSTANCE DE TOURNON (Ardèche).

ACTE DE NAISSANCE

MAIRIE D'ANNONAY

N° 61

L'an mil huit cent *soixante-dix*, le *vingt quatre* du mois
de *Avril*, à *deux* heures du *soir*.

Par-devant nous, *Pierre Mathieu Corat, adjoint*
Délégué du maire
officier de l'état civil de la commune d'Annonay, canton d'Annonay, département de
l'Ardèche, est comparu :

Brianson
Vincent

Jean Pierre Brianson
âgé de *trois* *deux* ans, profession de *cultivateur*
demeurant à *Chabestan le Annonay*, le quel nous a présenté un
enfant du sexe *masculin*, né le *jeudi* de lui, déclarant et
de

Catherine Chatain
son épouse, à *six heures* du *soir* à *Chabestan*.

et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de :

Vincent

Lesdites déclaration et présentation faites en présence de *Jean Antoine*
Brianson âgé de *trois* *trois* ans, profession de *cordonnier*
demeurant à *Annonay* et de *Vincent Brianson*
âgé de *trois* ans, profession d'*ex militaire*, demeurant
à *Annonay*.

Et ont le dit *Jean Antoine Brianson* signé avec le dit *Vincent*
ni le père de l'enfant pour être *illétrés* *de ce enquis*
Le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Signé : *Brianson, Corat adj.*

Pour extrait conforme :

Délivré sur papier libre en exécution de la loi du 5 janvier 1872, art. 3.

LE GREFFIER DU TRIBUNAL,

A. Mit...